

Série des exercices de la comptabilité des sociétés

Chapitre 1 : la constitution de la SA

Exercice 1 :

Le 06/05/2016 une SA est constituée par 5 associés. La valeur nominale de l'action est fixée de 100 DH par action. 4 associés (A, B, C et D) ont apporté une somme de 100 000 DH pour chacun.

Associé E a apporté une Entreprise dont le bilan est :

Actif	brut	Amort Prov	Net	Passif	Montant
Fond commercial	120 000		120 000	Capital	400 000
Terrain	130 000	30 000	100 000	Emprunt	70 000
Matériel informatique	50 000	10 000	40 000		
Marchandises	115 000	15 000	100 000	Fournisseur	30 000
Client	110 000	30 000	80 000		
Banque	60 000		60 000		
Total	585 000	85 000	500 000	Total	500 000

La réalisation des apports en numéraire se fait par dépôt auprès du notaire (libération intégrale)

Le 13/05/2016, le notaire a versé le dépôt au compte bancaire la SA. Frais de constitution 12 000 réglé par chèque.

T.A.F

- 1- Calculer le capital social de la SA
- 2- Présenter le bulletin de souscription
- 3- Enregistrer les opérations dans le journal
- 4- Présenter le bilan de la création de la SA

Correction :

- 1- Apports en numéraire = $(100\ 000 \times 4) + 60\ 000 = 460\ 000$
 Apports en nature = $120\ 000 + 100\ 000 + 40\ 000 + 100\ 000 + 80\ 000 = 440\ 000$
 Apports à titre onéreux = $70\ 000 + 30\ 000 = 100\ 000$
 APS (E) = $440\ 000 + 60\ 000 - 100\ 000 = 400\ 000$
 Capital social = APS = $460\ 000 + 440\ 000 - 100\ 000 = 800\ 000$

- 2- le bulletin de souscription

Associe	Valeur souscrite	Nombre actions	Part sociale
A	100 000	1 000	12.5%
B	100 000	1 000	12.5%
C	100 000	1 000	12.5%
D	100 000	1 000	12.5%
E	400 000	4 000	50%
Total	800 000	8 000	100%

3- Le journal

	06/05		
34611	Associés, Compte d'apport en société en numéraire	460 000	
34612	Associés, Compte d'apport en société en nature	340 000	
1111	Capital social		800 000
	La promesse des apports		
3488	Divers débiteurs	460 000	
34611	Associés, Compte d'apport en société en numéraire		460 000
	Dépôt auprès du notaire		
2230	Fond commercial	120 000	
2310	Terrain	100 000	
2355	Matériel informatique	40 000	
3110	Marchandises	115 000	
3421	Clients	110 000	
34662	Associés, Compte d'apport en société en nature		340 000
1410	Emprunt		70 000
4411	Fournisseurs		30 000
3910	PPD des Stocks		15 000
3942	PPD des Clients et comptes rattachés		30 000
	Réalisation des apports en nature		
	13/05		
5141	Banque	460 000	
3488	Divers débiteurs		460 000
	Versement des apports en numéraire par le notaire		
2111	Frais de constitution	12 000	
5141	Banque		12 000

4- Le bilan

Actif	brut	Amort Prov	Net	Passif	Montant
Frais de constitution	12 000		12 000	Capital social	800 000
Fond commercial	120 000		120 000	Emprunt	70 000
Terrain	100 000		100 000		
Matériel informatique	40 000		40 000		
Marchandises	115 000	15 000	100 000	Fournisseur	30 000
Client	110 000	30 000	80 000		
Banque	448 000		448 000		
Total	945 000	45 000	900 000	Total	900 000

Exercice 2 : cas de libération à une date limite fixée

Le 06/05/2016 une SA est constituée par 5 associés. La valeur nominale de l'action est fixée de 100 DH par action. 4 associés (A, B, C et D) ont apporté une somme de 200 000 DH pour chacun.

Associé E a apporté une Entreprise dont le bilan est :

Actif	brut	Amort Prov	Net	Passif	Montant
Fond commercial	120 000		120 000	Capital	400 000
Terrain	130 000	30 000	100 000	Emprunt	70 000
Matériel informatique	50 000	10 000	40 000		
Marchandises	115 000	15 000	100 000	Fournisseur	30 000
Client	110 000	30 000	80 000		
Banque	60 000		60 000		
Total	585 000	85 000	500 000	Total	500 000

La réalisation des apports en numéraire se sont libérés partiellement de $\frac{1}{4}$ par versement au compte bancaire de la SA,

Les frais de constitution s'élèvent à 15 000 DH payés par chèque bancaire

Le 06/08/2016 le conseil d'administration de la SA a fait l'appel de la 2ème quart et fixe le 26/08 le dernier délai pour le versement des associés.

Le 26/08 tous les associés ont répondu à l'appel

T.A.F

- 1- Calculer le capital social de la SA
- 2- Présenter le bulletin de souscription
- 3- Enregistrer les opérations dans le journal
- 4- Présenter le bilan de la création de la SA

Correction :

- 1- Apports en numéraire = $(200\ 000 \times 4) + 60\ 000 = 860\ 000$
 Apports en nature = $120\ 000 + 100\ 000 + 40\ 000 + 100\ 000 + 80\ 000 = 440\ 000$
 Apports à titre onéreux = $70\ 000 + 30\ 000 = 100\ 000$
 APS (E) = $440\ 000 + 60\ 000 - 100\ 000 = 400\ 000$
 Capital social = APS = $860\ 000 + 440\ 000 - 100\ 000 = 1\ 200\ 000$
- Apport numéraire = 860 000
- | | |
|---|--|
| } | Part libéré $\frac{1}{4} = 860\ 000 \times \frac{1}{4} = 215\ 000$ |
| | Part non libéré $\frac{3}{4} = 860\ 000 \times \frac{3}{4} = 645\ 000$ |

2- le bulletin de souscription

Associe	Apport en nature	Apport en numéraire	AP à titre onéreux	Valeur souscrite	Nombre actions	Part sociale	Valeur libéré de numéraire
A	-	200 000	-	200 000	2 000	16.66%	50 000
B	-	200 000	-	200 000	2 000	16.66%	50 000
C	-	200 000	-	200 000	2 000	16.66%	50 000
D	-	200 000	-	200 000	2 000	16.66%	50 000
E	440 000	60 000	100 000	400 000	4 000	33.33%	15 000
Total	440 000	860 000	100 000	1 200 000	12 000	100%	215 000

3- Le journal

	06/05			
34611	Associés, Compte d'apport en société en numéraire		215 000	
34612	Associés, Compte d'apport en société en nature		340 000	
1119	Actionnaires, capital souscrit non appelé		645 000	
1111	Capital social			1 200 000
	La promesse des apports			
2230	Fond commercial		120 000	
2310	Terrain		100 000	
2355	Matériel informatique		40 000	
3110	Marchandises		115 000	
3421	Clients		110 000	
34662	Associés, Compte d'apport en société en nature			340 000
1410	Emprunt			70 000
4411	Fournisseurs			30 000
3910	PPD des Stocks			15 000
3942	PPD des Clients et comptes rattachés			30 000
	Réalisation des apports en nature			
5414	Banque		215 000	
34661	Associés, Compte d'apport en société en numéraire			215 000
	Réalisation des apports en numéraire			
2111	Frais de constitution		15 000	
5141	Banque			15 000
	06/08			
3462	Actionnaire, capital souscrit et appelé non versé		215 000	
1119	Actionnaires, capital souscrit non appelé			215 000
	Appel de la 2^{ème} quart du capital non appelé			
	26/08			
5141	Banque		215 000	
3462	Actionnaire, capital souscrit et appelé non versé			215 000
	Libération de la part appelée			

4- Le bilan

Actif	brut	Amort Prov	Net	Passif	Montant
Frais de constitution	15 000		15 000	Capital social	1 200 000
Fond commercial	120 000		120 000	Actionnaires, capital souscrit non appelé	-645 000
Terrain	100 000		100 000	Emprunt	70 000
Matériel informatique	40 000		40 000		
Marchandises	115 000	15 000	100 000		
Client	110 000	30 000	80 000	Fournisseur	30 000
Banque	200 000		200 000		
Total	700 00	45 000	655 000	Total	655 000

Exercice 3 : cas de libération avec retard

La société S.A SOFEC est constituée, avec un capital en numéraire de 300 000 DH divisé en 3000 actions de 100 DH.

Les apports sont libères de 1/4 à la souscription (versé en banque le même jour de la souscription 21/2/2014) et les frais de constitution s'élèvent à 2 300 DH réglés par chèque.

Le 15/06/2014 le conseil d'administration procède à l'appel des trois quarts du restant des apports non appelés. Et fixe le 30/06/2014 comme dernière date des versements.

Un actionnaire qui a souscrit 500 actions n'a répondu à cet appel que le 25/7/2014. Ce retard à engendrer des charges d'exploitations qui s'élèvent à 250 DH.

TAF:

Passer les écritures comptables nécessaires au journal des opérations.

Les statuts stipulent que Le taux d'intérêt du retard qui frappe les actionnaires dans le versement de leurs apports appelés est de 12%

Correction :

$$\text{Apports en numéraire} = 300\,000 \left\{ \begin{array}{l} \frac{1}{4} \text{ libéré} = 75\,000 \\ \frac{3}{4} \text{ non libéré} = 225\,000 \end{array} \right.$$

	21/02/2014		
34611 1119 1111	Associés, Compte d'apport en société en numéraire Actionnaires, Capital souscrit non appelé Capital social La promesse des apports	75 000 225 000	300 000
5141 34611	Banque Associés, Compte d'apport en société en numéraire La réalisation des apports	75 000	75 000
2111 5141	Frais de constitution Banque Paiement des frais de constitution	2 300	2 300
	15/06/2014		
3462 1119	Actionnaires, capital souscrit et appelé non versé Actionnaires, Capital souscrit non appelé L'appel du reste de capital	225 000	225 000
	30/06/2014		
5141 3468 3462	Banque Autres, compte d'associés débiteur Actionnaires, capital souscrit et appelé non versé Libération de l'appel et la constatation de retard	187 500 37 500	225 000
	25/07/2014		
5141 3468 3462	Banque Autres, compte d'associés débiteur Intérêt et produit assimilé Transfert charges d'exploitation Libération de retardataire	38 062.5	37 500 312.5 250

$$\text{IPA} = (37\,500 \times 12 \times 25) / 36\,000 = 312.5$$

Exercice 4 : cas de versement anticipé

La société S.A SOFEC est constituée, avec un capital en numéraire de 600 000 DH divisé en 6000 actions de 100 DH.

Les apports sont libères de 1/4 à la souscription, tous les actionnaires ont versé en banque le même jour de la souscription 1/3/2014 ¼ des apports sauf un actionnaire Mr X propriétaire de 1000 actions a versé la totalité de son apport, les frais de constitution s'élèvent à 2 300 DH réglés par chèque.

Le 15/06/2014 le conseil d'administration procède à l'appel des trois quarts du restant des apports non appelés. Et fixe le 30/06/2014 comme dernière date des versements.

Tous les actionnaires ont répondu à l'appel, le même jour la SA a versé les intérêts sur les versements anticipés taux d'intérêt 10%

TAF:

Passer les écritures comptables nécessaires au journal des opérations.

Correction :

$$\text{Apports en numéraire} = 600\ 000 \left\{ \begin{array}{l} \frac{1}{4} \text{ libéré} = 150\ 000 \\ \frac{3}{4} \text{ non libéré} = 450\ 000 \end{array} \right.$$

$$\text{Mr X} = 1000 \times 100 = 100\ 000 \left\{ \begin{array}{l} \frac{1}{4} 25\ 000 \text{ (libération partielle)} \\ \frac{3}{4} 75\ 000 \text{ (versement anticipé)} \end{array} \right.$$

	1/03/2014		
34611	Associés, Compte d'apport en société en numéraire	150 000	
1119	Actionnaires, Capital souscrit non appelé	450 000	
1111	Capital social		600 000
	La promesse des apports		
5141	Banque	225 000	
34611	Associés, Compte d'apport en société en numéraire		150 000
4468	Autres comptes d'associés créditeurs		75 000
	La réalisation des apports		
2111	Frais de constitution	2 300	
5141	Banque		2 300
	Paiement des frais de constitution		
	15/06/2014		
3462	Actionnaires, capital souscrit et appelé non versé	450 000	
1119	Actionnaires, Capital souscrit non appelé		450 000
	L'appel du reste de capital		
	30/06/2014		
5141	Banque	375 000	
4468	Autres, compte d'associés créditeur	75 000	
3462	Actionnaires, capital souscrit et appelé non versé		450 000
	Libération de l'appel		
6311	Intérêts des emprunts et dettes	2 541.66	
5141	Banque		2 541.66
	Versement des intérêts d'anticipation		

$$\text{IDE} = (75\ 000 \times 10 \times 122) / 36\ 000 = 2541.66$$

$$\text{Nombre des jours (de 01/03} \rightarrow \text{30/06)} = 31 + 30 + 31 + 30 = 122$$

Exercice 5 : cas d'actionnaire défaillant

La société S.A SOFEC est constituée, avec un capital en numéraire de 600 000 DH divisé en 3000 actions de 200 DH.

Les apports sont libères de 1/4 à la souscription, tous les actionnaires ont versé en banque le même jour de la souscription 1/3/2014 ¼ des apports, les frais de constitution s'élèvent à 2 300 DH réglés par chèque.

Le 15/06/2014 le conseil d'administration procède à l'appel des trois quarts du restant des apports non appelés. Et fixe le 30/06/2014 comme dernière date des versements.

Tous les actionnaires ont répondu à l'appel, sauf Mr X propriétaire de 600 actions n'a pas répondu à m'appel

Après la mise en demeure, l'actionnaire est déclaré défaillant, le 30/08/2014 la SA a exécuté la cession des actions de Mr X pour 180 DH par action, frais de vente 1 100 TTC

La société prélève un intérêt de retard au taux de 12% par l'an et récupéré les frais engagés pour cession des actions

Le solde est versé à Mr X le 15/09/2014

TAF:

Passer les écritures comptables nécessaires au journal des opérations.

Correction :

$$\text{Apports en numéraire} = 600\,000 \left\{ \begin{array}{l} \frac{1}{4} \text{ libéré} = 150\,000 \\ \frac{3}{4} \text{ non libéré} = 450\,000 \end{array} \right.$$

	1/03/2014		
34611	Associés, Compte d'apport en société en numéraire	150 000	
1119	Actionnaires, Capital souscrit non appelé	450 000	
1111	Capital social		600 000
	La promesse des apports		
5141	Banque	150 000	
34611	Associés, Compte d'apport en société en numéraire		150 000
	La réalisation des apports		
2111	Frais de constitution	2 300	
5141	Banque		2 300
	Paiement des frais de constitution		
	15/06/2014		
3462	Actionnaires, capital souscrit et appelé non versé	450 000	
1119	Actionnaires, Capital souscrit non appelé		450 000
	L'appel du reste de capital		

30/06/2014			
5141	Banque	360 000	
3462	Actionnaires, capital souscrit et appelé non versé		360 000
Libération de l'appel			
30/08/2014			
5141	Banque	106 900	
6147	Services bancaires	1 000	
34552	Etat TVA récup/charges	100	
3462	Actionnaire, capital souscrit et appelé non versé		90 000
4468	Autres comptes d'associés créditeurs		18 000
Cession des actions et libération de retard			
4486	Autres comptes d'associés créditeurs	2 930	
6147	Services bancaires		1 000
34552	Etat TVA récup/charges		100
7181	Intérêt et produit assimilé		1 830
Récupération des frais de cession et intérêt de retard			
15/09/2014			
4468	Autres comptes d'associés créditeurs	15 070	
5141	Banque		15 070
Versement du solde de défaillant			

Brut de cession = $180 \times 600 = 108\ 000$

Net de cession = $108\ 000 - 1\ 100 = 106\ 900$

Frais de cession HT = $1\ 100 / 1.1 = 1\ 000$

TVA = 100

IPA = $(90\ 000 \times 12 \times 61) / 36\ 000 = 1\ 830$

Nombre des jours = $31 + 30 = 61$

Autres comptes d'associés créditeur	
2 930	18 000
SC 15 070	

Exercice 6 : les frais de constitution

Une SA est constituée des apports suivantes

Mr A a apporté des apports en numéraire de 200 000 DH

Mr B a apporté les éléments suivants :

- fond commercial 100 000
- Matériel de transport 120 000
- Marchandises 30 000
- Créances client 30 000
- Dettes Fournisseurs 80 000

Mr C a apporté des apports en numéraire de 150 000 DH

Mr D a apporté une machine de 250 000

Mr E a apporté les éléments suivants :

- Terrain 300 000
- Marchandises 50 000
- Dettes fournisseurs 50 000

TAF :

- 1- Calculer le capital social de la SA
- 2- Calculer les droits d'enregistrement sachant que le passif est imputé proportionnellement

Solution

1-

Associe	Apport en nature	Apport en numéraire	AP à titre onéreux	Valeur souscrite (APS)
A	-	200 000	-	200 000
B	280 000	-	80 000	200 000
C	-	150 000	-	150 000
D	250 000	-	-	250 000
E	350 000	-	50 000	300 000
Total	880 000	350 000	130 000	1 100 000

Capital social = 1 100 000 DH

2- Les droits d'enregistrement

DE des APS = 1 100 000 x 1% = 11 000 DH

DE des APO

Pour Mr B

Apport	Montant	%	Imputation	Taux	DE
Fond commercial	100 000	35.72%	28 576	6%	1 714.56
Mat transport	120 000	42.86%	34 288	1.5%	514.32
Marchandises	30 000	10.71%	8 568	1.5%	128.52
Créances	30 000	10.71%	8 568	1.5%	128.52
Total	280 000	100%	80 000		2 485.92

Pour Mr E

Apport	montant	%	imputation	Taux	DE
Terrain	300 000	85.71%	42 855	6%	2 571.3
Marchandises	50 000	14.29%	7 145	1.5%	107.17
Total	350 000	100%	50 000		2 678.47

DE APO = DE APO de B + DE APO de E

DE APO = 2 485.92 + 2 678.47 = 5 164.39

DE = DE APS + DE APO = 11 000 + 5 164.39 = 16 164.39

Donc **DE = 16 164.39**

NB :

Dans ce calcul des DE j'ai utilisé les taux de loi de finance de 2017

Exercice 7 : Cas de synthèse

La SA BURLEX est constituée le 10/02/2016 par 5 associés avec un capital composé de 10 000 actions dont 4 500 en numéraire et le reste en nature la valeur nominale de l'action est fixée à 800 DH.

Les apports en nature

Elément	Brut	Amort/Prov	VNA
terrain	?	?	2 500 000 (1)
Construction	?	250 000 (2)	?
Matériel et outillage	?	?	? (3)
stock	230 000 (4)	?	?

(1) Non amortissable

(2) Acquise il y a 5 ans et amortissable sur 20 ans

(3) Amortissable de 20% de la valeur d'origine

(4) Doté d'une provision de 25% de sa valeur

Une dette fournisseurs de 150 000

Les apports en numéraire sont libérés de minimum légal à la constitution par dépôt auprès du notaire. Tous les associés ont libérés $\frac{1}{4}$ sauf Mr A propriétaire de 800 actions en numéraire qui a libéré la moitié de son apport.

Le 17/02/2016 le notaire a versé les apports en numéraire au compte bancaire de la SA. Les frais de constitution s'élèvent à 15 000 DH payés par chèque bancaire

Le 01/06/2016, le conseil d'administration de la SA a fait l'appel au 2ème quart du capital et fixe le 30/06/2016 la date limite pour la libération de la part appelée.

Le 30/06/2016 tous les associés ont répondu à l'appel sauf Mr B retardataire de 300 actions

Le 25/07/2016 Mr B a versé au compte bancaire de la SA la part en retard et les intérêts de retard dont le taux annuel est de 10%, les transferts de charges d'exploitation 200 DH

Le 28/07/2016 la SA a versé au Mr A les intérêts de versement anticipé, taux d'intérêts 12%

Le 02/01/2017, le conseil d'administration de la SA a fait l'appel au 3ème quart du capital et fixe le 30/01/2017 la date limite pour la libération de la part appelée.

Le 30/01/2017 tous les associés ont répondu à l'appel. Et Mr C propriétaire de 600 actions a versé la totalité de son apport souscrit (anticipation sans intérêt)

Le 20/04/2017, le conseil d'administration de la SA a fait l'appel au reste du capital et fixe

Le 05/05/2017 la date limite pour le paiement

Le 05/05/2017 tous les associés ont répondu à l'appel sauf Mr D propriétaire de 500 actions est déclaré défaillant

Le 25/05/2017 les actions de Mr D ont été vendues pour 700 DH par action, frais de cession TTC 2200 DH, TVA 10%

Après la récupération des intérêts de retard et les frais de cession (taux d'intérêts de retard 10%) la SA a versé le solde au Mr D le 30/05/2017

TAF

- 1- Compléter le tableau
- 2- Enregistrer les opérations de promesse, la réalisation des apports et le paiement des frais de constitution au journal
- 3- Présenter le bilan de la création
- 4- Enregistrer les autres opérations au journal

Solution :

1-

Capital social = 10 000 x 800 = 8 000 000

Apport en numéraire = 4 500 x 800 = 3 600 000

Apport en nature (APS) = 5 500 x 800 = 4 400 000

Elément	Brut	Amort/Prov	VNA
terrain	2 500 000	-	2 500 000
Construction	1 000 000	250 000	750 000
Matériel et outillage	1 409 375	281 875	1 127 500
stock	230 000	57 500	172 500

(2) taux constant = 100/20 = 5%

Cumul Amort de 5 ans = 250 000

250 000 = VO x taux x 5

VO = 250 000 / (5% x 5)

VO = 1 000 000

VNA = 1 000 000 – 250 000 = 750 000

4) provision de stock = 230 000 x 25% = 57 500

VNA = 230 000 – 57 500 = 172 500

3) on a la somme des apports en nature (APS) = 4 400 000

Apport en nature (APS) = apport en nature (mixte) - apport à titre onéreux

Apport en nature = apport en nature (APS) + apport à titre onéreux

Apport en nature = 4 400 000 + 150 000

Apport en nature = 4 550 000 = la somme des VNA

Donc VNA de matériel = 4 550 000 – (2 500 000 + 750 000 + 172 500) = 1 127 500

VNA = VO – 20% VO

VNA = VO – 0.2 VO

VNA = 0.8 VO

1 127 500 = 0.8 VO

VO = 1 127 500 / 0.8 = 1 409 375

2-

Apport en numéraire = 3 600 000 {

- ¼ 900 000 libéré
- ¾ 2 700 000 non libéré

Mr A → 800 x 800 = 640 000 {

- ¼ 160 000 libéré
- ¾ 160 000 anticipé

10/02/2016			
34611	Associés, Compte d'apport en société en numéraire	900 000	
34612	Associés, Compte d'apport en société en nature	4 400 000	
1119	Actionnaires, capital souscrit non appelé	2 700 000	
1111	Capital social		8 000 000
La promesse des apports			
3488	Divers débiteurs	1 060 000	
34611	Associés, Compte d'apport en société en numéraire		900 000
4468	Autres comptes d'associés créditeurs		160 000
Dépôt auprès du notaire			
2310	Terrain	2 500 000	
2320	Construction	750 000	
2332	Matériel et outillage	1 127 500	
3100	Stock	230 000	
34662	Associés, Compte d'apport en société en nature		4 400 000
4411	Fournisseurs		150 000
3910	PPD des Stocks		57 500
Réalisation des apports en nature			
17/02/2016			
5141	Banque	1 060 000	
3488	Divers débiteurs		1 060 000
Versement des apports en numéraire par le notaire			
2111	Frais de constitution	15 000	
5141	Banque		15 000

3- Le bilan de la création

Actif	brut	Amort Prov	Net	Passif	Montant
Frais de constitution	15 000		15 000	Capital social	8 000 000
Terrain	2 500 000		2 500 000	Actionnaires, capital souscrit non appelé	-2 700 000
construction	750 000		750 000		
Matériel et outillage	1 127 500		1 127 500		
stock	230 000	57500	172 500	Fournisseur	150 000
				Autres comptes d'associés créditeurs	160 000
Banque	1 045 000		1 045 000		
Total	5 667 500	57500	5 610 000	Total	5 610 000

4- Le journal

	01/06/2016		
3462	Actionnaires, capital souscrit et appelé non versé	900 000	
1119	Actionnaires, Capital souscrit non appelé		900 000
	L'appel de 2ème quart du capital		
	30/06/2016		
5141	Banque	500 000	
4468	Autres, comptes d'associés créditeur	160 000	
3468	Autres, comptes d'associés débiteurs	240 000	
3462	Actionnaires, capital souscrit et appelé non versé		900 000
	Libération de l'appel		
	25/07/2016		
5141	Banque	241 866.66	
3468	Autres, compte d'associés débiteur		240 000
3462	Intérêt et produit assimilé (1)		1 666.66
7197	Transfert charges d'exploitation		200
	Libération de retardataire		
	28/07/2016		
6311	Intérêts des emprunts et dettes (2)	9 066.66	
5141	Banque		9 066.66
	Versement des intérêts d'anticipation		
	02/01/2017		
3462	Actionnaires, capital souscrit et appelé non versé	900 000	
1119	Actionnaires, Capital souscrit non appelé		900 000
	L'appel de 3ème quart du capital		
	30/01/2017		
5141	Banque	1 020 000	
3462	Actionnaires, capital souscrit et appelé non versé		900 000
4468	Autres, comptes d'associés créditeur		120 000
	Libération de l'appel		
	20/04/2017		
3462	Actionnaires, capital souscrit et appelé non versé	900 000	
1119	Actionnaires, Capital souscrit non appelé		900 000
	L'appel de 4ème quart du capital		
	05/05/2017		
5141	Banque	680 000	
4468	Autres comptes d'associés créditeur	120 000	
3462	Actionnaires, capital souscrit et appelé non versé		800 000
	Libération de l'appel		
	25/05/2017		
5141	Banque (3)	347 800	
6147	Services bancaires	2 000	
34552	Etat TVA récup/charges	200	
3462	Actionnaire, capital souscrit et appelé non versé		100 000
4468	Autres comptes d'associés créditeurs (défaillant)		250 000
	Cession des actions et libération de retard		
	25/05/2017		
4486	Autres comptes d'associés créditeurs (défaillant)	2 755.55	
6147	Services bancaires		2 000
34552	Etat TVA récup/charges		200
7181	Intérêt et produit assimilé (4)		555.55
	Récupération des frais de cession et intérêt de retard		

		15/09/2014		
4468		Autres comptes d'associés créditeurs (défaillant) (5)	274 244.45	
5141		Banque		274 244.45
		Versement du solde de défaillant		

$$(1) \text{ IPA} = (240\,000 \times 10 \times 25) / 36\,000 = 1\,666.66$$

$$(2) \text{ IED} = (160\,000 \times 12 \times 170) / 36\,000 = 9\,066.66$$

$$(3) \text{ Net de cession} = (500 \times 700) - 2200 = 347\,800$$

$$(4) \text{ IPA} = (100\,000 \times 10 \times 20) / 36\,000 = 555.55$$

$$(5) \text{ Solde de Actionnaire défaillant} = 250\,000 - 2\,755.55 = 274\,244.45$$

$$\begin{aligned} \text{Résultat de défaillant} &= \text{solde} - \text{les parts déjà libérées par le défaillant} \\ &= 274\,244.45 - 300\,000 = -25\,755.55 \text{ (perte)} \end{aligned}$$

Chapitre 2 : la répartition des bénéfices

Exercice 1

La SA Karim est constituée le 01/01/2014 au capital social 800 000 composé des apports en numéraire de valeur nominale de l'action 100 DH, le capital est libéré en totalité à la constitution Le 15/04/2017, l'AGO a décidé de répartir le résultat de l'exercice 2016 « résultat net de l'exercice 120 000 » comme suit :

Réserves légales 5%

Réserves facultatives 15 000 DH

Un taux de 4% comme intérêts statutaire sur le capital libéré non amorti

Un superdividende unitaire de 8 DH

TAF :

- 1- Présenter le tableau d'affectation des bénéfices
- 2- Enregistrer les opérations concernant l'affectation dans le journal sachant que le taux de TPA est 10% et les versements des dividendes aux associés et les TPA à l'Etat sont effectuées le même jour

Solution

- 1- Le tableau d'affectation des bénéfices

Élément	Montant
Résultat net de l'exercice	120 000
= Bénéfice à répartir	120 000
- Réserves légales (120 000 x 5%)	6 000
- Intérêts statutaires (800 000 x 4%)	32 000
= Bénéfice à distribuer	82 000
- Autres réserves	15 000
- Superdividendes (8000 actions x 8 DH)	64 000
= Report à nouveau SC	3 000

- 2-

Dividende global = Intérêt statutaire + Superdividende

DG = 32 000 + 64 000 = 96 000

Dividende net = DG x 90% = 96 000 x 90% = 86 900

TPA = DG x 10% = 96 000 x 10% = 9 600

15/04/2017			
1191	Résultat net de l'exercice	120 000	
1140	Réserves légales		6 000
1150	Autres réserves		15 000
4465	Associés, dividendes à payer		86 400
4452	Etat impôt, taxe et assimilée		9 600
1161	Report à nouveau créiteur		3 000
Affectation du résultat de 2016			

4465	Associés, dividendes à payer	86 400	
4452	Etat impôt, taxe et assimilée	9 600	
5141	Banque		96 000
Versement des dividendes et TPA			

Exercice 2

Les capitaux propres d'une SA au 31/12/2016 se décomposent comme suit :

Capital social (4 000 actions)	400 000
Réserves légales	38 000
Report à nouveau SD	2 000
Résultat net de l'exercice	75 000

L'AGO a décidé le 04-06-2017 la répartition de bénéfice compte tenu des obligations suivantes :

Réserves légales 5%

Intérêts statutaires de 4% du capital libéré et non amorti

Une dotation de 2 000 aux réserves facultatives

Le complément d'un dividende global brut par action de 12 comme superdividendes

Le surplus éventuel est attribué au report à nouveau

TAF

- 1- Présenter le tableau de répartition du résultat sachant que le capital est composé d'un apport en nature de 100 000 et des apports en numéraire de 300 000 libérés de $\frac{1}{4}$ à la constitution le 01/01/2015 et $\frac{1}{4}$ 01/03/2016 et $\frac{1}{2}$ le 01/10/2016
- 2- Enregistrer les opérations concernant l'affectation dans le journal sachant que le taux de TPA est 10% et les versements des dividendes aux associés et les TPA à l'Etat sont effectuées le même jour

Solution

- 1- Le tableau de répartition des bénéfices

Elément	Montant
Résultat net de l'exercice	75 000
- Report à nouveau SD	2 000
= Bénéfice à répartir	73 000
- Réserves légales (40 000 – 38 000)	2 000
- Intérêts statutaires 100 000 x 4%	4 000
300 000 x $\frac{1}{4}$ x 4%	3 000
300 000 x $\frac{1}{4}$ x 4% x (10/12)	2 500
300 00 x $\frac{1}{2}$ x 4% x (3/12)	1 500
= Bénéfice à distribuer	60 000
- Autres réserves	2 000
- Superdividendes (4000 actions x 12 DH)	48 000
= Report à nouveau SC	10 000

$$RL = 73\ 000 \times 5\% = 3\ 650 + 38\ 00 = 41\ 650 > 40\ 000 \text{ (10\% capital)}$$

$$RL = 40\ 000 - 38\ 000 = 2\ 000$$

2-

Dividende global = Intérêt statutaire + Superdividende

 $DG = (4\ 000 + 3\ 000 + 2\ 500 + 1\ 500) + 48\ 000 = 59\ 000$
Dividende net = $DG \times 90\% = 59\ 000 \times 90\% = 53\ 100$ TPA = $DG \times 10\% = 59\ 000 \times 10\% = 5\ 900$

14/06/2017			
1191	Résultat net de l'exercice	75 000	
1140	Réserves légales		2 000
1150	Autres réserves		2 000
4465	Associés, dividendes à payer		53 100
4452	Etat impôt, taxe et assimilée		5 900
1161	Report à nouveau créiteur		10 000
1169	Report à nouveau débiteur		2 000
Affectation du résultat de 2016			
4465	Associés, dividendes à payer	53 100	
4452	Etat impôt, taxe et assimilée	5 900	
5141	Banque		59 000
Versement des dividendes et TPA			

Exercice 3

On vous présente un extrait des capitaux propres de la société « CADEX » au 31/12/2014

Capital social (60 000 actions)	6 000 000
Réserves légales	595 000
Autres réserves	40 000
Résultat net de l'exercice	105 000
Report à nouveau SC	1 000

L'AGO souhaite proposer la répartition du bénéfice suivante :

Doter réserves légale conformément à la loi

Intérêts statutaire de 1% du capital libéré non amorti, et un superdividende de 0.5 DH par action

Affecter 10 000 DH aux réserves facultatives et de porter le reliquat à nouveau

TAF :

- 1- Présenter le tableau de répartition du bénéfice de l'exercice 2014 sachant que le capital est composé de 20 000 actions en nature, le reste en numéraire libéré de ½ à la création le 01/01/2013 et le reste 01/10/2014
- 2- Calculer le dividende brut par type d'action, commentez
- 3- Comptabiliser l'opération de répartition du bénéfice au 06/05/2015
- 4- Comptabiliser le paiement de la TPA et des dividendes par chèque

Solution

1- Le tableau de répartition des bénéfices

Élément	Montant
Résultat net de l'exercice	105 000
= Bénéfice à répartir	105 000
- Réserves légales (600 000 – 595 000)	5 000
- Intérêts statutaires (20 000 x 100) x 1%	20 000
(40 000 x 100) x ½ x 1%	20 000
(40 000 x 100) x ½ x 1% x (3/12)	5 000
+ Report à nouveau SC	1 000
= Bénéfice à distribuer	56 000
- Autres réserves	10 000
- Superdividendes (60 000 actions x 0.5 DH)	30 000
= Report à nouveau SC	16 000

RL = 105 000 x 5% = 5 250 + 595 000 = 600 250 > 600 000 (10% capital)

RL = 600 000 – 595 000 = 5 000

2-

Dividende brut global = IS + SD = (20 000 + 20 000 + 5 000) + 30 000 = 75 000

Dividende net global = 75 000 x 90% = 67 500

TPA = 75 000 x 10% = 7 500

Dividende brut en nature = IS en nature + SD en nature = 20 000 + (20 000 x 0.5) = 30 000

Dividende net en nature = 30 000 x 90% = 27 000

Dividende net en nature unitaire = 27 000 / 20 000 = 1.35 DH/action

Dividende brut en numéraire = IS en numéraire + SD en numéraire

= (20 000 + 5 000) + (40 000 x 0.5) = 45 000

Dividende net en numéraire = 45 000 x 90% = 40 500

Dividende net en numéraire unitaire = 40 500 / 40 000 = 1.125 DH/action

On constate que les associés qui ont des apports en nature vont rémunérer plus que les associés qui ont des apports en numéraire

3-

06/05/2015			
1191	Résultat net de l'exercice	105 000	
1161	Report à nouveau SC 2013	1 000	
1140	Réserves légales		5 000
1150	Autres réserves		10 000
4465	Associés, dividendes à payer		67 500
4452	Etat impôt, taxe et assimilée		7 500
1161	Report à nouveau SC 2014		16 000
Affectation du résultat de 2016			

4465	Associés, dividendes à payer	67 500	
4452	Etat impôt, taxe et assimilée	7 500	
5141	Banque		75 000
	Versement des dividendes et TPA		

Chapitre 3 : Augmentation du capital

Exercice 1

Les capitaux propres de la SA « FADEX » se présente comme suit :

Capital social (20 000 actions)	2 000 000
Réserves légales	160 000
Autres réserves	240 000
Résultat net de l'exercice	99 000
Report à nouveau SC	1 000

Au 15/06/2016 l'AGE a décidé d'augmenter le capital social de la SA par l'émission de 5 000 actions pour un prix d'émission d'action de 120 DH, les frais d'augmentation du capital s'élèvent à 1.5 DH par action nouvelle

Le nouvel capital est libéré de $\frac{1}{2}$ lors de l'augmentation

TAF

- 1- Calculer la valeur Mathématique de l'action avant et après l'augmentation
- 2- Calculer et interpréter : le rapport de souscription et le droit préférentiel de souscription
- 3- Comptabiliser les opérations nécessaires au journal

Correction

- 1- $VM \text{ avant Aug} = (\text{Capitaux propres} - \text{Actif fictif}) / \text{nombre d'actions anciennes}$
 Capitaux propres = $2\,000\,000 + 160\,000 + 240\,000 + 99\,000 + 1\,000 = 2\,500\,000$
 Actif fictif = 0
 $VM \text{ avant Aug} = 2\,500\,000 / 20\,000 = 125 \text{ DH}$

BON COURAGE